ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation SESPP
Amt für Justizvollzug und Bewährungshilfe JVBHA

Rte d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot

T +41 26 305 14 30
www.fr.ch/sespp

Service de l'exécution des sanctions pénales et de la probation
Rte d'Englisberg 3, 1763 Granges-Paccot

Etablissement de détention fribourgeois
Site Bellechasse
Monsieur Serwan GENC
Bellechasse 366
1786 Sugiez

Réf : XO / ER

Granges-Paccot, le 24 février 2025

Votre courrier non daté, reçu le 21 février 2025

Monsieur,

Nous accusons réception de votre courrier cité en titre, dans lequel vous présentez vos excuses concernant le dernier courrier que vous nous avez adressé et précisez vous être laissé emporter par vos émotions. Vous ajoutez que vous préférez prendre votre traitement per os plutôt que par injections.

Par le présent, nous prenons note de vos excuses, tout en espérant que de tels propos à notre égard, lesquels sont inacceptables et ont fait l'objet d'un dépôt de plainte pénale, ne se reproduiront plus à l'avenir. Comme indiqué dans notre courrier du 18 décembre 2024, il est important que vous puissiez exprimer votre avis sur votre situation, mais il est impératif que vous le fassiez de manière respectueuse, en particulier sans insultes, ni menaces.

Pour ce qui est de la modalité d'administration de votre traitement, nous comprenons que vous préféreriez le prendre d'une autre manière. Toutefois, tant que les médecins estimeront que les injections sont indispensables à votre compliance médicamenteuse, notre Service maintiendra le traitement sous contrainte. Des évaluations sont et continueront d'être menées régulièrement à ce sujet. Un éventuel retour à une prise per os ne sera possible que lorsque les médecins détermineront que les injections ne sont plus nécessaires.

Nous vous prions de prendre bonne note de ce qui précède et nous vous adressons, Monsieur, nos meilleures salutations.

E. Renevey
Criminologue

Communication par courriel, avec copie du courrier reçu le 21 février 2025 :

A l'EDFR, site Bellechasse.
Au CPF.